Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 23592

Intitulé

BP: Brevet professionnel Arts de la cuisine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	Recteur de l'académie, MINISTERE DE L'EDUCATION
Modalités d'élaboration de références :	NATIONALE
CPC n° 17	

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Brevet Professionnel Arts de la cuisine est « un cuisinier hautement qualifié » maîtrisant les techniques professionnelles du métier de cuisinier en restauration.

Il est capable d'accompagner l'évolution de son activité et de posséder une vue prospective de son métier.

Il exerce son activité dans le secteur de la restauration privilégiant les produits bruts et frais, les savoir-faire culinaires, la créativité et une alimentation équilibrée.

Il peut diriger un ou plusieurs commis.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du BP Arts de la cuisine exerce de manière prioritaire dans des cuisines à vocation gastronomique.

Il est destiné, après une expérience professionnelle, à occuper un poste à responsabilité en cuisine et à évoluer dans toutes formes et concepts de restauration.

Il peut être amené à créer, reprendre et/ou gérer une entreprise ou une unité de restauration.

Cuisinier hautement qualifié

Codes des fiches ROME les plus proches :

 $\underline{\text{G1602}}: \text{Personnel de cuisine}$

G1601: Management du personnel de cuisine

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conception et organisation de prestations de restauration

Préparations et productions de cuisine

Gestion de l'activité de restauration

Langue vivante étrangère

Arts appliqués à la profession

Expression française et ouverture sur le monde

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION		
Bloc de compétence n°1 de			
la fiche n° 23592 - Bloc de	- Concevoir une prestation de cuisine adaptée à un contexte donné		
compétence N° 1 fiche RNCP	- Planifier une prestation de cuisine en optimisant les moyens à		
n° 23592- Conception et	disposition		
organisation	- Gérer les approvisionnements et les stocks dans le cadre d'une		
	prestation de cuisine		
Bloc de compétence n°2 de	- Organiser et gérer les postes de travail tout au long de l'activité de		
la fiche n° 23592 - Bloc de	cuisine		
compétence N° 2 fiche RNCP	- Maîtriser les techniques culinaires		
n° 23592- Préparations et	- Organiser et contrôler le dressage et l'envoi des productions		
productions de cuisine			

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION			
Bloc de compétence n°3 de	- Agir avec un comportement responsable dans le cadre de son			
la fiche n° 23592 - Bloc de	activité professionnelle			
compétence N° 3 fiche RNCP	- Participer à l'animation de personnel(s) au sein d'une équipe.			
n° 23592- Epreuve de	- Gérer son parcours professionnel			
gestion de l'activité de	- Reprendre ou créer une entreprise			
restauration				
Bloc de compétence n°4 de	Compétences de niveau B1+ du CECRL			
la fiche n° 23592 - Bloc de	- S'exprimer oralement en continu			
compétence N° 4 Fiche RNCP	- Interagir en langue étrangère			
n°23592 - Langue vivante	- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère			
Bloc de compétence n°5 de	Réaliser un travail esthétique adapté à la profession, en mettant en			
la fiche n° 23592 - Bloc de	œuvre les compétences et connaissances « Conception et			
	organisation de prestations de restauration » et « Préparations et			
n°23592 -Arts appliqués	productions de cuisine ».			
	Après avoir fait une analyse des répertoires historiques, graphiques,			
	formels, colorés, texturés et/ou symbolique de visuels fournis et de			
	documents de références, le candidat réalisera une proposition			
	graphique, en cohérence avec le domaine de la restauration.			
Bloc de compétence n°6 de				
la fiche n° 23592 - Bloc de	Français et histoire-géographie			
compétence N° 6 Fiche RNCP				
n°23592 -Expression et	- Produire et analyser des supports utilisant des langages différents			
connaissance du monde	- Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et			
	analyser des discours et des supports			
	- Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents			
	proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une			
	expérience personnelle et professionnelle			
Bloc de compétence n°7 de	Compétences de niveau B1+ du CECRL			
la fiche n° 23592 - Bloc de	- S'exprimer oralement en continu			
1	- Interagir en langue étrangère ou régionale			
n°23592 - UF langue vivante	- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère ou			
régionale				

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est présidé par un inspecteur et composé à parts égales : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage; - de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	Х		idem
Par candidature individuelle	Х		idem
Par expérience dispositif VAE	Х		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	Х	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-95 à D 337-124 du Code de l'Education

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07/01/2015. Première session 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Base Reflet Cereq

http://www.cereq.fr

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

http://www.onisep.fr

http://www.cndp.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : <u>Cuisinier</u>